

# Saint-Maurice sur Adour

*Bulletin communal 2016*

**2** Le mot du Maire  
Le blason de St-Maurice sur Adour

**3** Services communaux  
Etat civil

**4** Le Sictom du Marsan

**5** Nos finances

**6** Nos réalisations

**7** Nos projets

**8** La Communauté de Communes

**9** Nos associations

**10** Notre école  
Nos jeunes ont du talent !

## 2 - Le mot du maire



*Madame, Monsieur,*

*Début juillet, l'école est finie, voilà le soleil, le temps des fêtes, du farniente et des vacances pour les plus chanceux. Après un début d'année marquée par l'horreur et la crainte toujours présente des risques d'attentats, l'été s'annonce chaud dans un contexte national particulièrement difficile sur le plan économique et social, favorisant ainsi un climat financier très pénalisant pour nos communes rurales.*

*L'actualité autour de notre territoire de vie ne manque pas. Aussi la commission communication vous a concocté ce nouveau bulletin 2016. Il vous permettra de faire un tour d'horizon rapide mais complet de la vie communale et locale, de découvrir notre nouveau logo, de faire le tour des services, des tarifs et des conseils toujours utiles : Sictom du Marsan, finances locales, réalisations, projets communaux et intercommunaux avec notamment le lancement du PLUi, ...*

*Vous constaterez que l'information et l'action rythment abondamment les journées de vos élus.*

*Côté animation, vous découvrirez la vie du comité des fêtes, la présentation et l'évolution de la société de secours mutuel Saint Vincent de Paul, les activités et les faits marquants de nos amis chasseurs et boulistes du Fanny club, les réussites sportives de nos footeux petits et grands, enfin la vie débordante de nos aînés toujours à l'affût de nouvelles idées.*

*Pour terminer ce bilan, les temps forts de notre école et une nouvelle rubrique « Nos jeunes ont du talent » présentant 3 enfants du village qui portent haut les couleurs de Saint-Maurice en faisant valoir leur réussite loin de leurs Landes natales.*

*Madame, Mademoiselle, Monsieur, bonne lecture, le conseil municipal et le personnel communal vous souhaitent de bonnes vacances et vous donnent rendez vous à tous en septembre pour nos fêtes patronales dans notre beau village qui s'agrandit et dont le cœur sera sécurisé et embelli.*

*Bien à vous, le Maire*

**Jacques CHOPIN.**



**Voici le blason**, le logo de Saint-Maurice sur Adour ! Il identifie depuis le début de l'année les courriers de la mairie et représente notre signature...

Le fond bleu symbolise l'Adour, le saint Maurice, guerrier à cheval portant la croix de couleur rouge, évoque le saint éponyme de notre commune. Enfin, le clocher dôme, très particulier de notre église 16<sup>e</sup> siècle, éveille curiosité...

Ces particularités aux couleurs variées et agréables reflètent la vitalité de notre village.



Département des Landes  
Commune de  
**SAINT MAURICE SUR ADOUR**  
(40270)

### **SUR ADOUR, pourquoi ? Un peu d'histoire ...**

Le conseil municipal se réunit le 8 novembre 1936 sous la présidence de Mr Léon Diris, Maire de St-Maurice. L'objectif principal était de trouver « un nom de complément » à St-Maurice car grand nombre de localités portent nom identique en France. Suite dépêche de Mr le Ministre de l'Intérieur en date du 3 septembre 1936 et après avis de l'archiviste départemental, le conseil municipal décida à l'unanimité le rajout des mots SUR ADOUR, d'où SAINT-MAURICE SUR ADOUR. 1936-2016, 80<sup>ème</sup> anniversaire, obligeait cette information !

## LA MAIRIE

☎ 05.58.45.95.10

📠 05.58.05.96.80

@ [saint.maurice40@wanadoo.fr](mailto:saint.maurice40@wanadoo.fr)

**Secrétaire de Mairie :** Emma DENTRAYGUES

### Jours et heures d'ouverture de la Mairie :

Lundi et Vendredi de 08h30 à 12h30  
et de 14h00 à 17h00  
Mardi et Jeudi de 14h00 à 17h00

### Employés communaux :

BRETHOUS Jean Philippe, ETCHEGARAY Patrick et LONGUE Marie-Christine, agents des services techniques, BRETHOUS Laurence, ATSEM.

### Recensement militaire



Les garçons et filles âgés de 16 ans doivent se présenter à la Mairie, le mois de leur anniversaire, munis du livret de famille des parents et de la carte d'identité. Cette inscription est obligatoire, l'attestation de recensement étant nécessaire pour l'inscription aux examens scolaires, permis de conduire...

### Animation jeunes

Nous vous rappelons les actions sociales qui sont menées en faveur des jeunes : contrat enfance jeunesse, relais assistance maternelle, permanences d'accueil enfants-parents, accueil périscolaire pour les moins de 6 ans, centre de loisirs, espace jeunes pour les 12- 17 ans et Point Information Jeunesse, mise en place de camps en direction des enfants et adolescents.

**Communauté de Communes du Pays Grenadois**  
14 place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour

☎ 05 58 45 44 42

[secretariat@cc-paysgrenadois.fr](mailto:secretariat@cc-paysgrenadois.fr)

### Amicale des donneurs de sang du Pays Grenadois

Prochaines collectes de **16h à 19h :**

\*Mardi 30 et mercredi 31 août 2016 à Larrivière Saint-Savin

\*Jeudi 27 et vendredi 28 octobre 2016 à Grenade sur l'Adour

**NOUS VOUS INVITONS TOUS À UNE PLUS GRANDE SOLIDARITÉ  
CAR LES BESOINS SONT TOUJOURS TRÈS IMPORTANTS.  
DES BÉNÉVOLES SERAIENT LES BIENVENUS.**



### Inscription listes électorales

Pensez à vous inscrire dans votre mairie avant le 31 décembre 2016 pour pouvoir voter l'année prochaine en vous munissant d'une pièce d'identité en cours de validité ainsi que d'un document prouvant votre domiciliation dans la commune.

Prochaines élections présidentielles en 2017.

**NB** Durant les périodes de congés. La mairie sera ouverte du 11 au 26 juillet 2016 en matinée de 9h à 12h (lundi mardi jeudi et vendredi. Mairie fermée les 7,8 et 15 juillet).

## 3 - Nos services communaux

### TARIFS SCOLAIRES

#### Cantine

Repas : **3,15 €** par enfant et par jour.



#### Accueil périscolaire :

**pour les parents non imposables :**

Matin **et** soir : **26 €** par enfant et par trimestre.

Matin **ou** soir : **16 €** par enfant et par trimestre.

Fréquentation occasionnelle : **16 €** par enfant et par trimestre.

**pour les parents imposables :**

Matin **et** soir : **27 €** par enfant et par trimestre.

Matin **ou** soir : **17 €** par enfant et par trimestre.

Fréquentation occasionnelle : **17 €** par enfant et par trimestre.

### TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE

#### 1 jour :

**150 €** pour les Saint-Mauriçois.

**230 €** pour les usagers hors commune.

#### 2 jours sup :

**70 €** pour les Saint-Mauriçois.

**100 €** pour les usagers hors commune.

#### Réunion :

**Gratuit** pour les Saint-Mauriçois.

**60 €** pour les usagers hors commune.

**Caution : 300 €** pour les Saint-Mauriçois, **460 €** pour les usagers hors commune.

Par délibération du Conseil Municipal en date du 03 juin 2015, une facturation supplémentaire de **70 €** sera demandée aux bailleurs pour non-respect du nettoyage et du rangement de la salle.

### Assistantes maternelles agréées

La commune en compte **3 :**

Mesdames BORTOLIN ☎ 05.58.45.43.46

FERNANDEZ ☎ 05.58.45.97.34

VIGOUROUX ☎ 05 58 75 67 40 ou 06 88 05 26 70

### ÉTAT CIVIL 2015 - 2016

**NAISSANCES :** bienvenue à nos petits Saint-Mauriçois et félicitations aux heureux parents.

CATHELAIN Noah, Claude, Gérard 11 juillet 2015

CORAL Jade 26 août 2015

LIONET Mathis, Mario, Dominique 13 septembre 2015

DUBAR Lélyo, Louis, Didier 31 mars 2016



**MARIAGES :** nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.

PERMA Brice, Renaldo et MARION Cynthia 18 juillet 2015

DUBAR Rudy et DUBAR Mylène, Maguy, Virginie 25 juillet 2015



**DÉCÈS :** Nous garderons une pensée pour eux ainsi que pour leurs familles.

EHRHARDT Robert, André 13 août 2015

LACROUTS Irénée 21 novembre 2015

PASQUAL Gina, Anna 11 février 2016

DUPEYRON Jean, Maurice, Dominique 15 avril 2016



## Conteneurs semi-enterrés

Depuis 2014, la municipalité a lancé un projet de conteneurisation semi-enterrée sur la commune.

Un nouveau mode de collecte qui présente de NOMBREUX AVANTAGES :

**MEILLEURE INTÉGRATION PAYSAGÈRE** : fini les rangées de bacs peu esthétiques !

**MEILLEURE ACCESSIBILITÉ** pour tous du fait de la hauteur du tambour de dépose des déchets.

**PLUS HYGIÉNIQUE** : les conteneurs ne sont pas vidés via l'ouverture de dépose des déchets.

**ATTÉNUATION DES NUISANCES OLFACTIVES ET VISUELLES** : moins d'odeurs grâce à la température naturelle du sol de 10 à 15° C. Fini les débordements grâce au tambour de déchargement !

Des conteneurs papier et verre sont d'ores et déjà à votre disposition au nouveau lotissement situé route du Mayre.

Vous serez informés de l'ouverture des conteneurs sélectifs à ordures ménagères au moment opportun.



## Incivilités



Les dépôts sauvages de déchets en tout genre (sacs d'ordures ménagères, télévision, matelas, ...) au pied des bacs ou en pleine nature sont une véritable NUISANCE VISUELLE ET ENVIRONNEMENTALE à éradiquer !  
Un acte d'incivilité qui peut coûter cher :

**JUSQU'À 1 500 € D'AMENDE ET LA CONFISCATION DU VÉHICULE.**

Article L541-3 du Code de l'environnement.

**HALTE AUX DEPÔTS SAUVAGES !**

## Déchèterie de Grenade-sur-l'Adour



ZA de Guillaumet  
Route de Bordères

### Horaires d'ouverture :

Lundi	14h00-18h00
Mardi – Mercredi – Vendredi	09h00-12h00 / 14h00-18h00
Samedi	09h00-12h00 / 13h30-18h00



Le budget primitif voté en début d'année par le Conseil Municipal est un budget prévisionnel pour l'année en cours. Cet exercice trouve son aboutissement en mars de l'année suivante par l'examen et l'approbation du Compte Administratif.

## 5 - Budget et Comptes administratifs

### COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Examiné et approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal le 16 mars 2016

FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	96 628.27	Produits des services domaines et ventes	24 745.72
Charges de personnel et frais assimilés	149 884.06	Impôts et taxes	203 344.80
Atténuations de produits	607.08	Dotations, subventions, participations	112 839.96
Autres charges de gestion courante	48 659.38	Autres produits de gestion courante	15 120.00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>295 778.79</b>	<b>Total recettes de gestion courante</b>	<b>356 050.48</b>
Charges financières (intérêts emprunts)	16 510.53	Produits financiers produits exceptionnels	204.50
Charges exceptionnelles	1 059.84	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>356 254.98</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>313 349.16</b>	<b>Excédent de fonctionnement reporté n-1</b>	<b>184 567.66</b>
Opération d'ordre	16 038.13		
<b>Total des Dépenses :</b>	<b>329 387.29</b>	<b>Total des Recettes :</b>	<b>540 822.64</b>

INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Opérations d'équipement (travaux bâtiments et achats de matériel)	35 371.36	Subventions reçues	16 231.38
Emprunts et dettes assimilées	50 800.06	Dotations et réserves	19 166.08
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>86 171.42</b>	Excédents de fonctionnement capitalisés	64 453.59
Opération d'ordre		Autres subventions	5 714.33
Déficit d'investissement reporté n-1	77 998.76	<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>105 565.38</b>
<b>Total des Dépenses :</b>	<b>164 170.18</b>	Opération d'ordre	16 038.13
		<b>Total des Recettes :</b>	<b>121 603.51</b>

**Solde de fonctionnement :** 211 435.35 €

**Déficit d'investissement :** 42 566.67 €

avec un excédent de clôture 2015 de 168 868.68 €.

42 566.67 € seront affectés à la Section Investissement et 168 868.68 € à la Section Fonctionnement.

### LOTISSEMENT DU MAYRE

Faisant l'objet d'un budget séparé, le résultat global de clôture de l'exercice 2015 affiche un excédent de 127 975.96 €. Cette somme sera affectée aux travaux d'aménagement du carrefour de Pédelord et à l'acquisition foncière pour la tranche 2.

### BUDGET 2016

Le 12 avril 2016, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le budget communal qui s'établit comme suit :

Section Fonctionnement : 515 930.35 €

Section Investissement : 583 887.67 €

Compte tenu de la baisse notable des dotations de l'Etat et des projets d'investissement à venir, il a été décidé pour 2016 de limiter à 0.75 % l'augmentation de la part communale des trois taxes locales.

### ÉTAT DE L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

Début 2016, la dette de la commune s'élève à 354 416.74 € contre 421 727.33 € début 2015.

Dans ce budget, 43 302.42 € sont affectés au remboursement du capital et 12 347.81 € à celui des intérêts.

L'emprunt de la station d'épuration ainsi que les frais de fonctionnement sont transférés à la Communauté de Communes du Pays Grenadois.

## 6 - Réalisations 2015-2016

### ÉCOLE

Les travaux de rénovation et de peinture de l'ensemble des volets sont faits conformément au style et à la couleur initiale du bâtiment.



### LOTISSEMENT COMMUNAL DU MAYRE :

Tous les lots de la première tranche sont désormais vendus. Les plantations arbustives ainsi que les pelouses sont réalisées et particulièrement appréciées par les habitants. Suite à l'achat d'un terrain attenant, le conseil municipal a décidé l'extension du lotissement, ce qui va permettre de créer la tranche 2 avec 4 lots supplémentaires dont les travaux de viabilisation sont en cours.

### ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Il se poursuit en relation avec les services communautaires.



Plusieurs ponts ont été nettoyés.

### SALLE DE L'AMICALE DES ANCIENS :

Cette salle, située à côté de la salle polyvalente, a été entièrement restaurée. Remise en peinture, travaux d'électricité, pose de fenêtres et de stores..., un grand merci aux bénévoles qui ont participé activement à cette opération.

### ARBRE DE NOËL

Comme chaque année, 89 enfants jusqu'à 12 ans ont participé à ce bel après-midi familial annonçant Noël ...



Le Père Noël avait également prévu des colis pour nos aînés de plus de 75 ans.

### STADE DU BARRIQUE

A proximité du terrain de football, une aire bétonnée a été réalisée et un panneau de basket, souhaité par nos jeunes St-Mauriçois, a été installé.



## ÉQUIPEMENT ET FORMATION DU PERSONNEL

En fonction des montants prévus sur le budget communal, la commune continue à s'équiper en matériel et outillages.

En matière de formation professionnelle, le conseil municipal veille à ce que tous nos agents communaux soient bien en adéquation avec leur fonction et ces derniers ont bénéficié de 15 jours de formation.

Cette année, Laurence Bréthous a réussi son concours ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles).



## 7 - Projets 2016-2017

**École et mairie** : achat de 2 vidéoprojecteurs.



**Salle polyvalente** : renouvellement d'équipements de cuisine.

**Projet de sentier Saint-Maurice / Grenade** : ce dossier avance pas à pas dans le cadre du SIMAL (Syndicat Intercommunal du Moyen Adour Landais).

La consultation des propriétaires et la mise en place d'une convention avec la commune seront d'actualité prochainement.

**Aménagement et embellissement du centre bourg 2<sup>e</sup> tranche** : les travaux de mise en sécurité, voirie, réseaux, éclairage et mise en valeur des bâtiments communaux sont en cours. La mise en place d'un abri bus et d'une aire de jeux est également programmée.

D'ores et déjà, nous tenons à vous informer de la gêne occasionnée par ces importants travaux dont la majorité est confiée à l'entreprise LAFITTE de Saint-Geours de Maremne (40). Un ou plusieurs arrêtés municipaux viendront préciser la situation pour circuler avec prudence.

Ces travaux, significatifs pour notre village, bénéficient de 50% environ de subventions (État, Département, Communauté de Communes du Pays Grenadois).

**Eglise** : la décision est prise de nettoyer et d'embellir les façades, le clocher et le porche, afin d'avoir notre patrimoine entretenu et mis en valeur. La Fondation du Patrimoine et l'Architecte des Bâtiments de France ont souligné la qualité du projet qui pourrait nous permettre de lancer une souscription publique.



**Carrefour Pédelord** : comme prévu dès le lancement du lotissement du Mayre, sa modification s'avère nécessaire.

Les démarches sont en cours pour l'achat de terrains, permettant une meilleure sécurisation de ce second carrefour sur la RD 924.

# 8 - Communauté de Communes du Pays Grenadois

## Un nouveau document de planification à l'étude

La carte communale de Saint-Maurice en vigueur depuis le 15 décembre 2010 sera prochainement remplacée par un nouveau document de planification appelé PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal).

Afin d'anticiper une obligation législative (loi ALUR) mais aussi pour renforcer la solidarité territoriale, les élus de la CdC du Pays Grenadois ont entrepris de réaliser à l'échelle des 11 communes, un document unique qui déterminera à terme les zones constructibles et les conditions d'aménagement de ces dernières.

## Un travail de diagnostic finalisé ...

Au-delà de cette fonction très concrète du PLUi en lien avec les futures autorisations d'urbanisme, ce document vient doter le territoire d'une vision sur l'état actuel des lieux en matière de démographie, d'habitat, de paysages et d'environnement, de patrimoine, de service aux populations, d'économie, d'agriculture et d'urbanisme ....

C'est par ce travail approfondi de diagnostic que la commission urbanisme s'est mobilisée depuis le mois de septembre 2015.

## ... qui amène une réflexion sur notre projet de territoire

Pour se donner les moyens de mieux maîtriser le devenir du territoire en se projetant sur les douze prochaines années, les élus vont désormais définir ensemble leurs principes de développement, étant convaincus qu'une démarche collective sera plus efficace que onze initiatives individuelles pour influencer sur les facteurs d'évolution.

Cette réflexion aboutira au projet de territoire qui déterminera les orientations stratégiques, avant de se décliner dans un dernier temps en règlements et zonages à l'horizon 2018.

La réalisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est en cours jusqu'en décembre 2016. A l'issue de cette étape, les premières réunions publiques seront organisées afin d'expliquer le diagnostic de notre territoire et permettre aux élus d'exprimer leurs souhaits pour le futur du Pays Grenadois.

Un espace d'exposition en mairie sera prochainement proposé aux habitants de Saint-Maurice et ainsi qu'un registre d'observations pour ouvrir la concertation et favoriser la participation du plus grand nombre.

Un retour sur les avancées de ce document vous sera proposé dans le prochain bulletin.



### Aménagement numérique

la Communauté de Communes a transféré au Sydec sa compétence en matière du numérique. Pour Saint-Maurice sur Adour, la montée en débit qui consiste particulièrement à l'amélioration du réseau téléphonique est prévue courant 2017.

### Siège de la Communauté de Communes et du Centre Intercommunal d'Action Sociale

14, place des Tilleuls - 40270 Grenade / l'Adour

☎ 05.58.45.44.42

☎ 05.58.45.88.77

@ [secrétariat@cc-paysgrenadois.fr](mailto:secrétariat@cc-paysgrenadois.fr)

[www.cc-paysgrenadois.fr](http://www.cc-paysgrenadois.fr)

### Ouverture au public :

Du lundi au jeudi :

08h30-12h30 et 13h30-17h30

Le vendredi :

08h30-12h30 et 13h30-17h00



### Association culture, loisirs et fêtes

**Co-présidents :** Daniel RECHEDE ☎ 06 84 07 72 69  
Kévin BRETHOUS ☎ 06 10 56 12 30

L'année 2015-2016 a été ponctuée de plusieurs manifestations dont :

Les fêtes patronales du 11 au 13 septembre 2015, rebaptisées depuis 2 ans « **Féria** », ont vu la participation se maintenir pour le loto, le repas du samedi soir et du dimanche midi.

La banda « Les Divinos » a animé la soirée du samedi avec brio et la prestation du guitariste B. Calvo pendant le repas du dimanche midi a été appréciée.

Les enfants ont pu de nouveau applaudir le clown ZIGO accompagné d'une assistante venue enterrer sa vie de jeune fille.

La soirée « Vendanges-Bourret » du 17 octobre 2015 n'a pu être programmée faute de participants.

L'assemblée générale du 05 décembre 2015 réunit comme chaque année des membres assidus et nous les remercions.

Les 88 saint-mauriçois, qui ont participé à la soirée Rock'n Grill du 09 avril 2016, ont apprécié son maintien. Merci pour leur participation.

Enfin, nous tenons à remercier les bénévoles, jeunes et moins jeunes, qui nous aident dans ces manifestations et nous espérons en séduire de nouveaux.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour la Féria qui aura lieu cette année du 09 au 11 septembre 2016 ... Vous serez les bienvenus.



### La Société de Secours Mutuel SAINT VINCENT DE PAUL, vers une nouvelle trajectoire ...

**Président :** Bernard de LACHAUX ☎ 06 23 97 47 49

#### HISTORIQUE

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, la révolution industrielle a entraîné une grande précarité qui a mobilisé des hommes d'exception, comme Frédéric OZANAM (1813-1853), professeur à la Sorbonne. C'est ainsi qu'il créa, en 1848, les premières *Sociétés de Secours Mutuel*.

Ce système de solidarité et d'entraide œuvrait essentiellement en milieu rural, en cas de maladie, blessure ou infirmité. Son rôle était primordial à une époque où la Sécurité Sociale n'existait pas, et il est à l'origine de nos Mutuelles.

#### IMPLANTATION LOCALE

Dans les Landes, des villages comme Aurice, Vielle-Tursan et Saint-Loubouer ont maintenu cette tradition. A Saint-Maurice sur Adour, cette « Société de Secours » a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 1853 et fait partie de notre patrimoine.

Devenue association régie par la loi de 1901, elle garde sa vocation première en proposant assistance et aide matérielle lors du décès d'un de ses membres. Composée de 40 personnes environ, ses ressources financières sont alimentées par la cotisation des adhérents et elle est aussi habilitée à recevoir dons et subventions.

#### POURQUOI ?

L'association a pour but de soutenir les familles endeuillées et d'accompagner ses membres lors de leurs obsèques.

**Elle mène également une réflexion pour répondre à de nouveaux besoins d'entraide dans la commune, et s'élargir pour accueillir de nouveaux adhérents.**

#### COMMENT ?

Le membre défunt et sa famille bénéficient de l'assistance de porteurs et d'accompagnateurs lors des cérémonies. Une aide est versée à la famille, elle s'élève actuellement à 100 euros.

**Dans le cadre des nouveaux projets, vos suggestions seront les bienvenues.**

#### OÙ ?

Siège social à la mairie de Saint-Maurice sur Adour.

## 9 - Nos associations

## Amicale des Anciens et Loisirs pour Tous

**Président :** Yves GROS ☎ 05 58 45 40 56

Notre effectif, à peu près stable depuis 3 ans, est passé à 122 adhérents de tous âges en 2016.

Nous avons enregistré une forte participation aux différents « ateliers » (travaux manuels, cartes, gymnastique).

Nos repas annuels se font régulièrement, l'un le dimanche après Pâques, l'autre le premier dimanche de décembre.

Nous faisons toujours nos après midi « crêpes-cidre » le jour de mardi gras et « châtaignes-bourret » selon le bon vouloir de la météo, fin octobre.

Chaque année, nous organisons nos deux sorties d'une journée, le dernier dimanche de juin et le dernier dimanche de septembre. Deuxième date qui ne sera pas respectée pour 2016 puisque certains d'entre nous font leur voyage annuel du 23 au 28 septembre.

Si en 2015, nous sommes allés dans le Lubéron où nous avons trouvé (une fois n'est pas coutume) un peu de pluie, 2016 nous conduira en Alsace et en Allemagne.

Notre association se nommant Amicale des Anciens et LOISIRS POUR TOUS, nous essayons de faire participer un maximum d'habitants de notre commune, c'est pour cela que vous recevez toujours les documents de nos différentes manifestations dans vos boîtes aux lettres.

C'est ainsi que vous allez bientôt trouver une invitation pour participer à un concours photos.

Pour ceux qui désireraient adhérer, nous vous informons que notre assemblée générale se déroule toujours début janvier avec la traditionnelle galette des rois.

Sachez que pour participer à nos différentes activités et nos sorties, il n'y a pas d'âge, ni obligation d'assiduité. Il vous suffit de régler la cotisation.

Chers amis Saint-Mauriçoises, Saint-Mauriçois, soyez les bienvenus dans notre Association.



### Chasse A.C.C.A

**Président :** Michel DUPEBE

☎ 05 58 45 12 02



L'Association Communale de Chasse Agréée de Saint-Maurice sur Adour est composée de 39 membres.

Pendant la saison, 150 faisans ont été lâchés.

Au cours des 10 battues organisées sur la commune, 5 sangliers, 18 chevreuils et 5 renards ont été pris.

En raison des problèmes sanitaires liés à la grippe aviaire, la journée chasse du mois de mars a été annulée.

La maison de la chasse continue d'être aménagée, elle permet surtout de traiter la venaison conformément aux normes en vigueur.

Le repas communal de la chasse aura lieu le samedi 10 décembre 2016.



*Repas du 03 avril 2016*

### Fanny Club Saint-Maurice



**Président :** Michel DAYRES ☎ 05 58 71 04 62

Effectif stable, 28 licenciés dont 5 féminines (18 vétérans + de 60 ans, 10 séniors).

En cette année électorale, (renouvellement du bureau en fin d'année) le club doit se projeter vers l'avenir, à savoir devenir un club sportif à part entière.

Pour cela, la finalité de l'aménagement du local, l'amélioration de l'aire de jeu avec un agrandissement à prévoir seront les priorités du nouveau bureau.

Dans le cadre des animations d'été, le club organise un concours ouvert à tous, les vendredis soirs du 17 juin au 26 août de 20h30 à minuit.

A ce jour, 2 équipes, représentatives du club, font partie des 32 meilleures équipes du département.

Les vétérans sont qualifiés pour les quarts de finale du district alors que les féminines connaissent une légère régression au classement par équipe.



Participation à la coupe des Landes, à la coupe de France et au championnat des clubs.



**Président :** Christian PESCAY ☎ 05 58 45 47 29

La saison 2015-2016 confirme hélas la baisse sensible des effectifs amorcée depuis trois ans et il a fallu composer avec les clubs de BRETAGNE DE MARSAN et de MAURRIN pour aligner des équipes dans pratiquement toutes les catégories de jeunes.

Seule la catégorie \*U14-U15 n'est pas présente sous les couleurs de SAINT-MAURICE / GRENADE. Pour ne pas pénaliser ces joueurs, au risque de les perdre, ils ont évolué à AIRE SUR L'ADOUR et rejoindront le club pour la saison prochaine.



Les U11

Avec un effectif plus que confortable grâce à l'entente avec BRETAGNE, la catégorie U18, souvent privée de plusieurs joueurs qui évoluent en seniors, va cependant accéder à la phase finale de la coupe du District ATOUT ROUTE qu'elle va remporter brillamment à DAX le 21 mai 2016.

Si la catégorie seniors souffre dans sa globalité d'un manque d'effectif, notamment en réserve, l'équipe fanion, après un bon départ, a marqué le pas laissant filer quelques matchs à sa portée, la mettant ainsi dans une situation inconfortable en fin de saison.



**Finale coupe U18 – Atout route  
Stade Darrigade à Dax le 21 mai 2016**

### U6 à U9, la relève !



Un effectif régulièrement insuffisant, n'a pas permis à l'équipe réserve de s'éloigner de la zone des relégables. Il faut cependant souligner la performance de son entraîneur qui a réussi chaque week-end à aligner au moins 11 joueurs.

La diminution sensible des bénévoles et des éducateurs va à court terme poser le problème d'un encadrement de qualité pour l'ensemble du football car les clubs n'ont pas les moyens financiers de rétribuer leurs éducateurs.

Le football va cependant perdurer à SAINT-MAURICE, même si de nombreux changements se profilent à l'horizon 2016-2017 au niveau du bureau.

Nous faisons donc appel à toutes les bonnes volontés qui voudraient donner un peu de leur temps au football de venir nous rejoindre, le meilleur accueil leur sera réservé.

\* La lettre U (Under, moins de) suivie d'un ou deux chiffres définit une tranche d'âge.

**Exemple : Pour la saison 2016-2017 un U13 est un joueur de moins de 13 ans au 31 décembre 2016.**

### Relais paroissial de St-Maurice sur Adour

Contact paroisse St Pierre-St Paul du Marsan  
Grenade sur l'Adour -Tél : 05 58 45 42 24

Une messe est assurée à St-Maurice toutes les 3 semaines.  
Notre nouveau curé, Bernard DUBASQUE, prendra ses fonctions au  
1<sup>er</sup> septembre 2016, nous lui souhaitons la bienvenue.

# 10 - Notre école

Cette année, les temps forts de l'école ont été marqués par un *marché de Noël* fort réussi: Une vente de pizzas, préparées par les enfants et quelques parents volontaires, a connu un joli succès.



Pour *Carnaval*, les enfants et leurs parents ont rivalisé d'imagination dans le choix de leurs costumes.

L'après-midi s'est déroulé dans une ambiance colorée et conviviale autour de jeux pour les enfants, à la salle des fêtes. Un goûter, pour tous, a clôturé cette sympathique animation.



Enfin, les enfants ont eu droit à un *concert privé* de l'artiste F. Lemonnier dans les locaux de l'école.

Petits et grands ont adoré cet artiste conteur, qui a lui-même salué l'accueil qui lui a été réservé.

Forte de ses 2 classes (aux effectifs confortés) et d'une équipe de parents d'élèves motivés et dynamiques, notre petite école ne s'est jamais aussi bien portée !



## Nos jeunes ont du talent ...



**Hervé STUCKER**

Réussite au concours du meilleur apprenti mécanicien (médaillon d'or pour le département et argent pour la région) maintenance des véhicules option automobiles particuliers. Mai et juin 2015.



**Vincent GUASCH**

Médaillé d'or (section maçonnerie) de la finale régionale des Olympiades des métiers représentant la plus grande compétition internationale de la jeunesse et de la formation professionnelle, s'est qualifié pour la finale nationale qui se déroulera en mars 2017 au parc des expositions à Bordeaux.



**Anthony RAMOS**

A 16 ans, il pratique le ball-trap depuis 3 ans. Après plusieurs titres et podiums cadets et vice-champion d'Europe par équipe junior 2015, Anthony est sélectionné pour représenter la France au championnat d'Europe et du Monde en Irlande en juillet 2016.

Parution juillet 2016

Nombre d'exemplaires : 300

Félicitations et bonne chance pour la suite !